

Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

RNCP19461 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	332p, 333t, 333n
Code(s) ROME	K2106, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

<http://www.univ-bpclermont.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé du Master mention "Scolarisation et besoins éducatifs particuliers" peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Analyser la capacité de dispositifs d'enseignement à prendre en compte les besoins particuliers des élèves (y compris les élèves handicapés). Proposer des solutions pour adapter ces dispositifs aux lois en vigueur et favoriser la participation des personnes à besoins éducatifs particuliers aux dispositifs scolaires en milieu ordinaire.
- Analyser les situations professionnelles collaboratives, proposer des solutions pour permettre la mise en place de véritables partenariats notamment entre les secteurs médico-éducatifs et scolaires.
- Diriger un service ou une structure spécialisée.
- Concevoir et mettre en œuvre, en collaboration avec les professionnels concernés, les adaptations nécessaires aux élèves à besoins éducatifs particuliers (y compris les élèves handicapés).
- Conseiller les professionnels sur les adaptations à mettre en œuvre en direction des élèves à besoins éducatifs particuliers (y compris les élèves handicapés).

La spécialité 1 « Enseigner aux élèves à besoins éducatifs particuliers ; formateurs et enseignants » positionnera l'expertise des professionnels sur la dimension pédagogique des adaptations et leur mission de conseil en direction des enseignants, agents et cadres de l'éducation

La spécialité 2 « Accompagner la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers » positionnera l'expertise des professionnels sur les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre par les professionnels du médico-social.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie, établir des priorités, gérer son temps,
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication,
- Effectuer une recherche d'information, préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre,
- Développer et mettre en œuvre un projet, comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation.

Compétences relationnelles

- Communiquer à l'oral et à l'écrit : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer, établir les conditions d'un partenariat.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES GENERALES

- Respecter l'éthique scientifique
- Connaître, respecter et mettre en œuvre les réglementations en vigueur
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction
- Adopter une approche interdisciplinaire
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données
- Maîtriser des outils bureautiques

COMPETENCES SCIENTIFIQUES PROFESSIONNELLES

- Etre capable d'agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement
 - Etre capable de conduire son activité dans le respect des principes éthiques et des déontologies professionnelles
- Scolarisation et besoins éducatifs particuliers
- Connaître, comprendre, actualiser ses connaissances dans les champs scientifiques relatifs aux besoins éducatifs particuliers et leurs effets ou répercussions sur le développement, le fonctionnement et l'évaluation des parcours scolaires,
 - Connaître et comprendre les fonctionnements des différents dispositifs et structures concernées par la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers,
 - Identifier et disposer d'un cadre de réponse aux quatre types de besoins particuliers : difficulté d'apprentissage, handicap mental et psychique, handicap sensoriel et moteur, trouble du comportement et émotions,
 - Connaître les pratiques éducatives et les adaptations aux élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant en compte les facteurs environnementaux et les acquis de la recherche,
 - Connaître sa mission et son action. La mettre en lien avec celles des autres professionnels intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves typiques,
 - Développer une identité professionnelle,
 - Connaître les rôles et les missions des autres professionnels de l'enseignement et de l'accompagnement
 - Coordonner une équipe de professionnels impliqués dans la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement éducatif d'élèves à besoins éducatifs particuliers
 - Respecter et faire respecter les valeurs éthiques inhérentes à un travail avec un public d'enfants et d'adolescents dont certains sont en situation de handicap.

Compétences spécifiques à la spécialité 1 « Enseigner aux élèves à besoins éducatifs particuliers ; formateurs et enseignants »

- Savoir identifier et décrire les pratiques d'enseignement, les adaptations et les accompagnements nécessaires afin de concevoir un projet d'enseignement individualisé adapté aux facteurs personnels des élèves à besoins éducatifs particuliers en partenariat avec les autres professionnels et les parents,
- Connaître les différents aménagements possibles, les adaptations, compensations et les accompagnements éducatifs, pédagogiques et didactiques qui favorisent la participation des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- Collaborer avec les professionnels du secteur médico-éducatif, mettre en œuvre un partenariat et travailler en partenariat,
- Maîtriser les outils pédagogiques et didactiques capables de prévenir ou limiter les conséquences de la situation de handicap,
- Assurer une part de l'enseignement, notamment celle qui requiert une véritable spécialisation et qui, à ce titre, ne relève pas des compétences des enseignants non spécialisés.

Compétences spécifiques à la spécialité 2 « Accompagner la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers »

- Maîtriser et faire évoluer un ensemble cohérent et pertinent de savoirs concernant les principaux besoins éducatifs particuliers et dispositifs d'accompagnement,
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un dispositif d'accompagnement,
- Collaborer avec les professionnels de l'enseignement ; mettre en œuvre un partenariat et travailler en partenariat,
- Etre en mesure d'assurer des fonctions de direction dans une structure ou service spécialisé.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- EPLE (Ecole, Collèges, Lycées), enseignement à tous les niveaux de l'enseignement
- Services Sociaux et Médico-sociaux, SESSAD, Etablissements spécialisés

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignement (enseignants titulaires de l'Éducation Nationale, exerçant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers, dans le premier ou second degré en complément ou remplacement des actuels diplômés du CAPA-SH ou 2CA-SH
- Enseignement (enseignants exerçant une mission de conseil pédagogique spécialisé : conseillers pédagogiques ASH, enseignants « ressource »
- Chef de services spécialisés ou directeur de services spécialisés intervenant dans ou en partenariat avec l'école (SESSAD, CAMSP, SEFIS, SAAAIS, SSES, établissements spécialisés...).
- Fonction d'encadrement dans les services et structures sociales, médico-sociales, éducatives... partenaires de l'école.
- Professionnels médicaux et para médicaux exerçant en établissement qui se déploient vers les services, nouveaux métiers de l'accompagnement résultat de la politique de scolarisation et d'inclusion des enfants handicapés à l'école ordinaire
- Enseignants référents et autres professionnels exerçant en lien avec les maisons départementales des personnes handicapées.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Circulaire. n° 2004-026 du 10-2-2004 du ministère de l'éducation nationale fixant les compétences attendues des enseignants spécialisés.

Décret 2007-221 du 19 février 2007 du Ministère de la santé et des solidarités précisant le niveau de certification attendu pour la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux et le décret du 2 avril 2009 relatif à la coopération entre les établissements mentionnés à l'article L.351-1 du code de l'éducation et les établissements et services médicaux-sociaux précisant les modalités de formation des personnels des services spécialisés

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	703
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé pour moitié d'enseignants-chercheurs et pour moitié de professionnels.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE

Jury du master composé pour moitié d'enseignants-chercheurs et pour moitié de professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP30637

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.espe-auvergne.fr/?article6>

Site de l'Université Blaise Pascal

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19461/>